

la **citô** internationale de la bande dessinée et de l'image

ORIENTATION POUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2019-21 DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINÉE ET DE L'IMAGE

Le projet 2019-21 s'inscrit dans la continuité de celui qui a été proposé et mis en œuvre pour la période 2016-18, en s'attachant à approfondir le travail en faveur de l'attractivité et la légitimité de l'établissement avec le souci de l'élargissement des publics et de sa crédibilité vis-à-vis de la filière. Il vise à conforter sa place au sein de l'écosystème de l'image d'Angoulême, notamment pour mieux accompagner la communauté des auteurs, ainsi que pour accroître son rôle en faveur de la filière bande dessinée confrontée à une crise de croissance qui génère des fragilités, notamment pour les auteurs.

Ce projet a pour objectif de renforcer la capacité de l'institution à contribuer à une nouvelle politique nationale en faveur de la bande dessinée, souhaitée par le Gouvernement, notamment en me confiant une mission sur ce sujet.

Dans un contexte où la bande dessinée connaît un essor artistique et économique remarquable, les enjeux et les potentiels pour la Cité et pour l'ensemble du territoire angoumois sont très importants. Ils relèvent tout autant du développement social et culturel que de la compétitivité du territoire et de son développement économique. Dans ce contexte où le 9^e art est de plus en plus reconnu par la société et connaît un dynamisme économique significatif, les risques concurrentiels existent. Il convient de se saisir pleinement de toutes les opportunités que l'existence d'une institution unique en Europe permet de développer.

Pour le projet 2016-2018 quatre enjeux majeurs avaient été identifiés pour l'institution dans le projet d'établissement 2016-18 voté en juin 2016 :

1. Un enjeu d'image et de notoriété ;
2. Un enjeu de transmission ;
3. Un enjeu d'accompagnement à la structuration du secteur de la bande dessinée ;
4. Un enjeu économique et budgétaire.

Ces trois années ont permis de **développer avec succès le positionnement et la fréquentation de l'établissement**, notamment auprès du public local et régional. L'image de la Cité s'est modifiée, en ouvrant largement ses portes à la diversité des populations du territoire régional, en structurant un partenariat avec l'institution scolaire et les organismes du champ social et du champ socio-culturel. Le projet a mis l'accent sur la professionnalisation des équipes en matière de politique des publics et d'ouverture territoriale.

De nouvelles initiatives en faveur de la filière ont été prises : la création des *Rencontres Nationales de la Bande Dessinée*, le lancement de la *Lettre aux Auteurs*, ainsi que l'organisation régulière de colloques scientifiques et de projets de recherche avec le monde universitaire.

De nouveaux partenariats internationaux ont été conclus : avec l'Argentine, la Colombie, le Liban, le Maroc, la Suisse et l'Albanie. Des partenariats plus anciens ont été renouvelés : avec la Corée, l'Espagne, le Portugal et Taïwan.

Enfin, sur le plan des ressources, l'effort s'est particulièrement concentré sur la restructuration de l'établissement, par un plan d'économies, une évolution de son organigramme avec la montée en compétence des équipes de médiation, le renforcement du pilotage scientifique du musée par le recrutement d'une directrice et la transformation d'un poste vacant en « chef du pôle développement » avec le recrutement d'un professionnel de haut niveau.

I – Éléments de bilan de la période 2016-18 : une Cité plus ouverte et plus attractive, qui a renforcé son positionnement d'institution de référence ainsi que son rayonnement international.

I.1. Un projet scientifique et culturel pluraliste et transversal, inscrivant le 9^e art dans une place carrefour au sein du paysage artistique et culturel national et international.

- Le développement des coproductions nationales et internationales pour les expositions (« *Nouvelle Génération : la bande dessinée arabe aujourd'hui* » ; « *Gosciny et le cinéma* », « *BD/Drawing : correspondances* » ; « *In Wonder* »...)
- La place renforcée des auteurs dans la programmation (expo « *Sur le Vif* », Mazan et les Dinosaures), et avec la création de la New Factory.

I.2. La mise en œuvre d'une politique des publics volontariste qui a généré un accroissement sensible de la fréquentation et la reconnaissance de l'utilité sociale de l'établissement.

- L'accroissement significatif de la fréquentation dès 2017 : + 10 % sur l'ensemble de l'établissement (+ 30 % à la bibliothèque, + 25 % au musée) qui se poursuit sur 2018.
- La mise en œuvre d'un projet global d'éducation artistique et culturelle dans plusieurs académies (Bordeaux, Limoges, Paris, Poitiers, Lille) et montée en puissance du PREAC.
- Le développement des partenariats avec les acteurs du champ social et socio-culturel (MDS, centres socio-culturels, PJJ...).

I.3. Une inscription dans le territoire régional confortant la place de l'institution dans la politique culturelle régionale.

- La relation pacifiée et fructueuse avec le Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême.

- Le renforcement de la place de la Cité dans l'écosystème de l'image d'Angoulême avec une convention triennale avec l'EESI, des partenariats plus ponctuels notamment avec le CEPE, Créadoc, l'ENJMIN, l'EMCA et la Human Academy.
- Les partenariats avec la Gironde (Bordeaux), avec des projets d'éducation artistiques et culturelle (partenariat avec l'association « Passage à l'art ») ainsi que dans le cadre de « Bordeaux Métropole 2050 ».
- Les partenariats avec la Dordogne (Agence Culturelle Départementale) pour des résidences croisées d'auteurs.
- Le projet « *Monuments historiques en bande dessinée* » avec la DRAC sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine et le projet de mémorial de la Vallée d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques).

I.4. La Cité comme lieu fédérateur pour la filière bande dessinée.

- La création des *Rencontres Nationales de la Bande Dessinée*, manifestation qui s'est rapidement imposée comme manifestation de référence pour le secteur du 9^e art.
- La Cité a manifesté une attention très forte aux auteurs avec la création de la « *Lettres aux auteurs* » à l'automne 2016 et la coproduction de formations en lien avec le SNAC BD (Syndicat national des auteurs compositeurs, groupe BD).
- Une convention de partenariat avec l'association les *États Généraux de la Bande Dessinée* en janvier 2017 pour mettre en œuvre des programmes de recherches sur la filière.

I.5. Un rayonnement national et international accru.

- Le développement de nouveaux partenariats nationaux : notamment la Cinémathèque Française, Institut National de l'Audiovisuel, le CAPC de Bordeaux, le Collège de France...
- De nouveaux partenariats internationaux : la Villa Médicis, l'Université Américaine de Beyrouth, Argentine, Colombie, Maroc, Liban, Taiwan, Suisse, Corée, Vietnam, ainsi que la production de l'exposition pour *Francfort en Français*, la France invitée d'honneur à la Foire internationale du livre de Francfort 2017. Cette exposition a circulé au Vietnam et en Belgique.
- Un partenariat structurant avec l'Institut Français pour la mise à disposition de ressources pour les services culturels des ambassades françaises à l'étranger.

I.6. La transformation du fonctionnement interne de l'institution.

- Une trajectoire financière assainie (économies, restructuration des équipes, pilotage interne), avec le renforcement des participations statutaires Région et Etat, et l'intervention de Grand Angoulême sur quatre projets fléchés.
- Un effort sur l'investissement, avec des interventions de l'État et de la Ville d'Angoulême sur le Vaisseau Moebius, ainsi que sur l'investissement à dominante culturelle avec une première enveloppe de 300 000 € décidée par la Région Nouvelle Aquitaine pour 2018.
- Un travail continu sur l'organisation et les méthodes de travail ainsi que l'amélioration de la coordination des activités.
- Un renforcement de l'expertise métier de l'établissement (recrutement d'une directrice pour le musée, structuration d'un service médiation, recrutement d'un chef de pôle développement).

II – Orientations pour 2019-2021 : la Cité, institution pour une nouvelle politique de la bande dessinée.

Dans un contexte national d'essor culturel et économique de la bande dessinée, les orientations visent conjointement à poursuivre le renforcement de l'ancrage local et régional de l'établissement et son rôle pour contribuer à une **nouvelle politique nationale du 9^e art en France**. En outre, le rayonnement international sera continué, en le ciblant sur les enjeux européens et sur la francophonie.

Ce projet pour la période 2019-21 s'inscrit dans la volonté de la Ville d'Angoulême de porter auprès de l'UNESCO une candidature au label « Ville Créative » au titre de la littérature spécialité bande dessinée, à partir des enjeux patrimoniaux, de soutien à la création et d'éducation que porte la Cité.

Ces orientations seront mises en œuvre à moyens constants.

II.1. Un projet artistique et culturel qui doit poursuivre son ancrage dans la transversalité et la transdisciplinarité pour valoriser la dynamique artistique du 9^e art et sa place dans l'histoire des arts.

La bande dessinée a conquis depuis plus de vingt ans une place carrefour au sein du paysage artistique et culturel contemporain. A la fois littérature et art visuel, elle influence plusieurs autres formes d'expression artistique telles que l'animation, les jeux vidéo, les arts plastiques, la littérature et le cinéma en prise réel. Le projet 2019-21 rendra compte de cette expansion artistique remarquable.

II.1.1 La Cité, pilote d'une nouvelle politique nationale du patrimoine du 9^e art.

L'élaboration d'un nouveau projet scientifique et culturel pour le musée, qui sera validé courant 2019, ainsi que la refondation du projet de la bibliothèque donneront une **nouvelle impulsion à la mission patrimoniale de l'établissement**.

- **Le renforcement de la fonction patrimoniale de la Cité** avec plusieurs projets structurants à mettre en œuvre :

. Un plan de sauvegarde des collections françaises piloté par la Cité, avec une diffusion des bonnes pratiques et l'animation du réseau des structures qui conservent des collections patrimoniales bandes dessinées en France,

. Le dépôt et dons de collections d'auteurs et d'éditeurs pour leur conservation et valorisation pour enrichir les collections de l'institution.

. La Cité proposera au ministère de la culture d'être reconnue comme « Grand Département Patrimonial » au sens du Code du Patrimoine (Art R-422) pour remplir une mission d'expertise auprès du ministère de la culture¹.

- **Une collaboration densifiée entre la BnF** sur trois aspects : le signalement des collections patrimoniales de la BnF, la diffusion des fonds numérisés et le dépôt légal de l'internet. Une convention densifiant notre partenariat sera signée début 2019.

¹ Ces propositions figurent dans le rapport remis au ministre de la culture en octobre 2018. Elles sont conditionnées par l'obtention d'un ETPT pour piloter cette mission renforcée, notamment celle relevant des dons d'archives d'éditeurs qui exigent un traitement et une valorisation spécifiques.

- **La préparation d'une candidature, avec un autre pays étranger, au label de l'UNESCO « Mémoires du Monde »** pour les collections conservées à la bibliothèque et au musée de la Cité.

II.1.2 Des expositions exigeantes et attractives, en quatre axes : transversalité, découverte, patrimoniales et participatives.

- **La poursuite des projets d'expositions croisées et transversales** en poursuivant les coproductions nationales et internationales : projet « *Mode et Bande Dessinée* » à partir de juin 2019 ; une exposition consacré à « *Bob Wilson et le 9^e art* » en 2021.

- **La mise en valeur de figures majeures de l'histoire de la bande dessinée** : expositions *Calvo* et *Lewis Trondheim* en 2020.

- **Les expositions découvertes :**

. *La saison d'Alfred* de février à juin 2019 qui associe les établissements culturels de la Ville d'Angoulême et de Grand Angoulême autour de l'univers artistique du dessinateur Alfred (Fauve d'Or du FBD en 2016), pour un parcours au sein du territoire. Ce concept sera pérennisé sous forme de biennale. La prochaine édition se tiendra en 2021.

. Projet d'exposition dans le cadre de la « *Saison des Cultures Africaines 2020* » avec un panorama de la bande dessinée de l'Afrique subsaharienne, à l'instar de l'exposition « *Nouvelle Génération : la bande dessinée arabe aujourd'hui* ».

- **La poursuite du développement de l'offre à destination des enfants et des familles** : avec une exposition annuelle à la bibliothèque (exposition « *Petit Poilu* » à partir d'avril 2019) et le développement d'un parcours pour les enfants au sein de l'exposition permanente du musée.

II.1.3. Poursuivre les expérimentations artistiques et de recherche avec les auteurs.

La New Factory doit prendre la pleine mesure de son potentiel de développement sur la période 2019-21. Elle doit devenir le lieu fédérateur de l'écosystème de l'image d'Angoulême, en favorisant les croisements disciplinaires, les rencontres-débats avec les auteurs de bande dessinée, les auteurs d'autres expressions artistiques, les entreprises, les écoles et un ensemble de partenaires très large.

Cet espace de travail et d'usine à création doit également favoriser, en lien avec la Maison des Auteurs et l'EESI, les projets de recherche et développement ainsi que les modules de formation continue des auteurs. Les partenariats seront recherchés avec d'autres institutions qui œuvrent dans ce domaine (notamment Central Vapeur Pro à Strasbourg).

II.1.4. La Cité comme établissement de référence pour les jeunes publics.

La bibliothèque, le cinéma et le musée renforceront cet axe stratégique en proposant des contenus spécifiques.

- **La bibliothèque** poursuivra son action en direction des 7-14 ans, notamment dans l'approfondissement de son offre de lecture publique et en matière d'expositions ;

- **Le cinéma axera son projet sur l'animation et le jeune public**, en mettant en œuvre des propositions spécifiques. Le cinéma de la Cité ambitionne de devenir la salle de référence en Nouvelle Aquitaine dans le domaine du cinéma d'animation. L'éducation à l'image sera renforcée au-delà des dispositifs nationaux existants avec des initiatives nouvelles (thématiques semestrielles, partenariats avec experts du secteur ...).

- **Le musée** poursuivra le développement du parcours enfant au sein du parcours permanent, et densifiera les opérations mise en œuvre dans le cadre de « *Mon Petit Musée* ».

II.2. Positionner la Cité comme l'acteur national d'une politique des publics et de médiation culturelle innovante avec la bande dessinée.

Le potentiel éducatif considérable que recèle la bande dessinée exige une montée en puissance de la stratégie nationale qui doit se penser en synergie en premier lieu avec les ministères de l'éducation nationale et de la culture. Cette coopération a déjà été amorcée et doit s'intensifier. La Cité doit devenir un acteur clé dans cette nouvelle politique, en tant que ressource pour la formation des enseignants, en tant que productrice de contenus, en tant que diffuseur des bonnes pratiques et par sa capacité à mobiliser des auteurs pour s'engager dans une action de transmission.

II.2.1. L'enjeu d'une politique nationale d'éducation artistique et culturelle avec la bande dessinée.

Cinq orientations sont proposées :

- **Repenser le projet de la bibliothèque autour de son utilité sociale et de sa fonction ressource** en direction de plusieurs partenaires : l'Education nationale, les acteurs du champ social et socio-éducatif, les entreprises (pour des projets de formation continue notamment), le tissu associatif, en utilisant de manière plus créative nos collections numérisées.

- **Faire du Pôle Ressource d'Éducation Artistique et Culturelle bande dessinée** un pôle de formation nationale des enseignants et des médiateurs culturels.

- **Développer des outils de prescription à destination des enseignants** : mise en place du site internet L@BD en partenariat avec Canopé à partir du premier semestre 2019.

- **Co-piloter un programme national de résidences d'auteurs** avec le ministère de l'Éducation Nationale (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire).

- **Faire évoluer plusieurs programmes existants** vers une plus grande visibilité et exemplarité tels que *Cap BD*, l'*Atelier BD* du collège Albert Chatelet de Douai ou le projet « *Plan lecture* » du collège François Villon de Paris avec l'Éducation Nationale, *Bulles en Fureurs* avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, expérimentations avec les MDS de Charente et les MJC, coopération avec la politique de la ville sur les territoires prioritaires du département et de Grand Angoulême.

. De nouveaux dispositifs seront mis en œuvre : avec le collège Michelle Palet à partir d'une Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques, avec le collège Romain Rolland de Soyaux, sur un parcours BD.

- **Contribuer à la création d'établissements scolaires à option ainsi qu'à des internats d'excellence thématiques autour de la bande dessinée.** Cette orientation a été envisagée avec le cabinet du ministre de l'Education nationale, avec le Recteur de l'Académie de Poitiers, ainsi qu'avec la DASEN de Charente. Cet enjeu est important pour le territoire afin de le positionner comme un territoire d'expérimentation.

II.2.2. La politique territoriale renforcée, notamment en faveur des territoires éloignés de la culture.

Les partenariats se sont développés depuis 2016.

L'entrée au financement de Grand Angoulême en 2018 sur des enjeux liés à l'action intercommunale permet de développer des projets nouveaux avec les communes de l'agglomération. Ce fut le cas avec la circulation de l'exposition produite pour la Foire du Livre de Francfort à Dirac. Des expériences innovantes, notamment via des principes participatifs et de coconstruction avec les acteurs concernés, seront privilégiées.

Quatre priorités sont proposées :

. **La densification de l'action intercommunale** : projets avec Soyaux, Dirac, le festival Mars en Braconnne, les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de Grand Angoulême, notamment dans les quartiers prioritaires.

. **L'échelle départementale charentaise** : projets avec les MDS, la poursuite du contrat Territoire-Lecture avec le Service Départemental du Livre, le partenariat avec Cassinomagus, une action en faveur des territoires ruraux.

. **Le renforcement de l'axe Angoulême-Bordeaux**, avec notamment les projets d'exposition dans le cadre de la saison estivale « Libertés ! Des Lumières au surf ».

. **De nouveaux partenariats avec des territoires de Nouvelle Aquitaine** : Poitiers, Limoges et les territoires ruraux.

II.2.3. La modernisation de la politique de communication.

L'externalisation de la fonction communication offre des opportunités d'innovation.

Trois axes sont retenus :

. **L'innovation avec la communication digitale** via une intensification de la présence de la Cité et de ses ressources sur les réseaux sociaux

. **Le renforcement de l'image de la Cité** auprès des grands pôles urbains de Nouvelles Aquitaine, et en premier lieu la métropole bordelaise,

. **Une communication plus offensive à l'échelle nationale**, avec une politique de relation presse mieux ciblées.

II.3. Accompagner la filière pour faire face aux enjeux d'avenir : la situation des auteurs, la recherche, le numérique, le développement du marché, les enjeux de l'hybridation artistique.

Le 9^e art connaît une crise de croissance porteuse d'espoirs mais également génératrice de fragilités. La Cité doit fédérer l'ensemble des acteurs de la filière pour aider à appréhender collectivement les sujets d'avenir, en développant une expertise spécifique à partir de la capitalisation des expériences conduites au sein de plusieurs entités, dont la Maison des Auteurs, la Bibliothèque-Centre de Documentation, les réflexions conduites dans le cadre des Rencontres Nationales de la Bande Dessinée.

Cinq priorités :

- **Contribuer à l'amélioration de la situation des auteurs** en mettant en œuvre des expérimentations avec les collectivités territoriales de Nouvelle Aquitaine sur les questions de

valorisation de la création, de cadre de vie, d'accès aux services publics et des opportunités de travail.

- **Concevoir des projets de recherche et développement dans le domaine de la bande dessinée numériquement native** en lien avec les éditeurs, afin de proposer des innovations avec le tissu créatif français, pour relever le défi de l'arrivée des générations « *digital et smartphones natives* » qui vont accroître la demande d'œuvres numériques.

- **Renforcer la stratégie en matière de recherche :**

. Poursuivre la collaboration avec les institutions universitaires pour développer des programmes de recherche autour des collections de la Cité ;

. Faire évoluer la conception du centre de documentation pour une meilleure mise à disposition de ses ressources pour la communauté des chercheurs, notamment grâce à l'outil numérique.

- **Accompagner les projets d'hybridation artistiques** en développant des résidences d'auteurs fondées sur des tandems artistiques (avec le cinéma - projet de partenariat avec le CNC - avec la littérature et les arts de la scène).

- **Approfondir la coopération stratégique avec le Festival International de la Bande Dessinée** d'Angoulême, notamment sur les questions de formation des auteurs, de relations internationales et d'éducation artistique et culturelle. Une convention triennale devrait être signée début 2019.

II.4. Contribuer au rayonnement culturel de la France.

La bande dessinée française connaît à l'international un succès considérable (avec la littérature jeunesse, elle représente 50 % des cessions de droits à l'étranger). Le 9^e art diffuse une image très créative et très dynamique de notre pays et de notre territoire régional, départemental et local. La marque « Angoulême » indissociable du 9^e art connaît un prestige croissant. Cet essor remarquable doit conduire la Cité à poursuivre des partenariats structurants autour de deux pôles : la promotion de la francophonie avec la bande dessinée et la structuration d'un réseau européen.

- **Structurer un programme autour de la francophonie** avec le monde arabe et Afrique subsaharienne. La *Saison des Cultures Africaines* de 2020 sera l'aboutissement de cette démarche entreprise dès 2016 avec les premiers accords de coopérations (Liban, Maroc), pour les étendre à des partenariats avec le Congo Brazzaville, et d'autres pays (Bénin, Cameroun).

- **Concevoir un programme européen** notamment avec l'Europe centrale et l'Europe du sud sur les nouvelles formes de la création (formes hybrides, liens avec l'animation et les jeux vidéo), à partir de résidences d'auteurs, en sollicitant la Commission Européenne à travers les programmes existants (Europe Créative).

- **Faire de la New Factory un outil de rayonnement international** pour promouvoir le site angoumoisien et sa créativité, en s'inscrivant dans les réseaux internationaux des « friches artistiques » et des « tiers-lieux culturels ».

II.5. Poursuivre la transformation du fonctionnement de l'institution et de son modèle économique.

La fin des emplois aidés en août 2017 et la restructuration des équipes de l'institution par les licenciements pour motif économique en avril 2018 ont remis profondément en question l'organisation et les modes de fonctionnement de la Cité. Ces deux épreuves ont pu être surmontées par **la mise en œuvre d'un cadre managérial formalisé**, fondé sur une meilleure coordination des activités, une clarification des procédures de travail et une information interne améliorée.

Plusieurs instances de réflexion collective ont été créées avec des méthodes et cadres de travail nouveaux : assemblée générale du personnel mensuelle, comité de direction hebdomadaire avec ordre du jour et relevé de décision, comité de suivi du développement des publics tous les quinze jours. La qualité du dialogue social a été améliorée avec plusieurs chantiers mis en œuvre : sur la prévention des risques psycho-sociaux (démarche continue pilotée par le CHSCT), sur la coordination des activités de l'établissement ainsi que sur les entretiens annuels d'évaluation.

Ce processus de transformation doit être poursuivi et piloté avec beaucoup de vigilance et d'attention. Il doit viser à changer le modèle économique de l'établissement et à renforcer sa capacité de réactivité et d'adaptation face à un environnement territorial et national très évolutif.

L'institution doit renforcer sa capacité à générer des recettes propres, afin d'assurer la viabilité de ses activités et de son développement. Dans un contexte de tension des finances publiques, elle doit pouvoir accroître ses marges de manœuvre.

Elle doit également poursuivre le **renforcement de son expertise métier** qui permet son positionnement de référence au plan scientifique et culturel et facilite la commercialisation de cette expertise.

Il est indispensable qu'elle **modernise ses équipements, bâtiments et installations.**

Enfin, dans le domaine des ressources humaines, une démarche globale de « bien-être au travail » sera mise en œuvre.

- Développer les recettes propres est un enjeu majeur. Quatre pistes sont retenues :

- . Le développement des recettes de billetterie,
- . Une stratégie de mécénat durable,
- . La commercialisation des espaces, avec la nécessité d'optimiser nos prestations,
- . La commercialisation de prestations intellectuelles : formation, ingénierie.

- Moderniser le Vaisseau Moebius pour renforcer sa fonctionnalité et son attractivité auprès des publics et des clients potentiels, et améliorer les conditions de travail des salariés. Cette modernisation revêt des aspects culturels (pouvant être financés par les subventions d'investissement de la Région) et des aspects structurels (mises aux normes notamment).

- Poursuivre le développement des outils de pilotage et de contrôle interne : la Cité doit développer les outils de programmation budgétaire en décentralisant la fonction au sein de chacune des entités et en diffusion une plus grande culture de gestion.

- Mettre en œuvre un plan « bien-être au travail » pour renforcer l'efficacité du service rendu aux usagers en améliorant les conditions de travail des salariés.

Ce plan est composé de plusieurs volets :

- . Un volet stratégique, visant à faire partager le sens de l'action, ses contraintes et ses opportunités.
- . Un volet managérial et organisationnel pour renforcer l'intelligence collective et le travail en mode projet et transversalité, afin de favoriser la transmission interne des expertises et les synergies entre entités.
- . Un volet cadre de travail sur les conditions matérielles des postes de travail individuels et collectifs.